

Rendez-vous le 6 février 10h30 Place Louis Vitet

Le 6 février, la CGT vous appelle à faire grève et à manifester.

Les raisons ne manquent pas. Que l'on soit salariés actifs, privés d'emploi, retraités, que l'on soit du secteur public ou privé, les motifs d'insatisfaction et les raisons d'exprimer notre mécontentement ne manquent pas..

Nous sommes tous confrontés à la même situation, concernant :

L'emploi, les salaires, les acquis sociaux, la protection sociale, l'avenir des services publics et nous voulons que ça change... par

L'année 2013 a été une année noire pour les salariés et leur entourage :

- en début d'année avec la loi dite « sécurisation de l'emploi », une loi qui donne encore plus de pouvoir à l'employeur en facilitant les licenciements, le chantage à l'emploi et aux salaires.
- puis en fin d'année avec la nouvelle loi sur les retraites qui remet en cause l'âge légal de départ à 60 ans et sans garantie d'avoir une retraite décente pour les jeunes.

Les salariés ont été confrontés à des licenciements, gel voire baisse des salaires, hausse du temps et de la dureté du travail, hausse des impôts, augmentation de la pauvreté et acharnement antisyndical.

L'année 2013 a été une année florissante pour le patronat, les actionnaires et le monde de la finance.

Le CAC 40 clôture à **+ 18%** sur l'année, sa meilleure performance depuis 2009. Le gouvernement plus à l'écoute du patronat que de celles et ceux qui l'ont élu, a continué la mise en place de multiples cadeaux aux

actionnaires, aux employeurs et aux entreprises avec notamment, la mise en place du Crédit Impôt Compétitivité à hauteur de **20 milliards d'euros**, dont une partie est financé par l'augmentation de la **TVA** en ce début d'année et qui réduira notre pouvoir d'achat.



Malgré cela, le patronat en redemande.

Le gouvernement lui a encore cédé, à quelques jours de la fin de l'année en accordant par un décret scélérat, et dans l'attente de nouvelles négociations, l'autorisation d'ouverture des magasins de bricolage tous les dimanches

jusqu'en juillet 2015. La notion de provisoire dans ce domaine risque bien de perdurer au-delà de cette date.

Le MEDEF veut aller encore plus loin.

Il veut moins de contrainte pour les entreprises, moins de fiscalité et cotisations, celles-ci doivent être transférées vers l'impôt, la CSG et la TVA, c'est-à-dire vers les ménages et les salariés.

2014, de nouvelles réformes se préparent.

Le pacte de responsabilité, annoncé par François Hollande aux entreprises va dans le sens du MEDEF, avec moins de « charges » sur le travail et moins de contraintes sur leurs activités.

Pour les salariés, cela va se

traduire par la remise en cause des élections prud'homale et la réforme de l'Inspection du travail.

C'est le **DROIT DU TRAVAIL** qui risque d'être remis en cause.



Pierre Gattaz, président du MEDEF, promet la création d'un million d'emplois en cinq ans en échange de nouvelles exonérations et de réduction des dépenses publiques.

Yvon Gattaz, son père président du CNPF avait lui aussi promis la création de 400.000 emplois en échange de la suppression administrative de licenciement. Il a obtenu satisfaction en 1986... et le nombre de chômeurs est passé de 500.000 à 2 millions en quelques années.

C'est la sous rémunération du travail qui a provoqué la crise économique et sociale.

En 1981, les dividendes versés aux actionnaires représentaient en moyenne **10 jours de travail** par salarié dans les entreprises non financières.

En 2012, ils en représentent **45 jours**.

1,4 million de salariés (6,3%) ont un niveau de vie inférieur au seuil de la pauvreté. **Les 10%** de salariés (notamment les PDG), les mieux payés, reçoivent **27%** du total des

CAC 40 EN 2013

80 milliards de bénéfices !

40 milliards pour les actionnaires !

Les exonérations de cotisations sociales représentaient **30** milliards d'euros en 2010 !

La CGT ne négocie pas le recul social, elle le combat !

Aujourd'hui, le « **coût du travail** » est pointé du doigt.

On explique aux salariés que c'est mieux de renoncer à quelques acquis que de perdre son emploi. En réalité, c'est pour augmenter les profits et faire remonter plus de cash aux actionnaires.

Les créateurs de richesses ce sont les salariés.

Pour stopper cette régression sociale qui vise à nous ramener au 19^{ème} siècle, détruisant nos acquis sociaux gagnés par les luttes, nous devons réagir...

Notre force est celle du nombre, dès qu'elle s'exprime collectivement, qu'ils soient patrons ou ministres, ils ne peuvent rien faire.

Les richesses du travail, c'est nous les salariés qui les créons. N'oublions jamais cela...

2014 : Pour répondre au monde de la finance et aux directives de Bruxelles, le gouvernement a décidé, dans son budget 2014, de réduire de **15** milliards d'euros les dépenses publiques, avec la suppression de **13.000** postes de fonctionnaires.

3 milliards d'euros seront économisés sur les dépenses d'assurance maladie, **3** milliards d'euros sur les retraites, retraites complémentaires, politique familiale et assurance-chômage.

Pour la CGT, l'année 2014, doit être l'année charnière, celle où le **coût du capital** doit être dénoncé, pour faire place à **une autre répartition des richesses**, pour l'emploi, les salaires, améliorer les conditions de travail, préserver notre protection sociale et les services publics.

Le 6 février, va être une étape, pour mettre en route un puissant **rapport de forces**.



Que cette date, soit un coup d'arrêt aux politiques patronale et gouvernementale, le point de départ pour une reconquête sociale et économique dans nos entreprises, dans nos services et dans notre pays.

Participons aux arrêts de travail dans les entreprises en interpellant nos directions.

Participons massivement à notre manifestation.

Rendez-vous le 6 février 10h30 Place Louis Vitet